I.S.C.R.A. - Est

81, rue de la Schleiffe 67130 NEUVILLER-LA-ROCHE – tel/rép/fax : 03 88 97 16 81
Mel : iscra-est@iscra.org - Site : http://www.iscra.org

Tableau synthétique des 3 idéaux-type de modèles d'action politique en faveur de l'égalité

Il existe plusieurs façons de concevoir l'égalité et plusieurs types d'action politique pour tenter de la réaliser. Les discours publics actuels, en France, font référence à des notions diverses dans ce débat : lutte contre les discriminations, intégration républicaine, discrimination positive, diversité, égalité des chances, égalité des droits, etc. L'environnement est brouillé par une absence de clarification des différences entre ces diverses notions, pourtant présentées comme si elles étaient équivalentes.

Le tableau suivant[1] propose une grille de lecture des « modèles » politiques visant à fabriquer de l'égalité. La notion de modèle est à entendre comme structure idéale-typique de raisonnement. Car, en pratique, « parler d'un "modèle républicain d'intégration", [par exemple] c'est occulter la dimension conflictuelle et douloureuse de cette histoire. (…) Le terme de "modèle" laisse penser à tort que la république aurait eu un projet politique d'insertion des immigrants. Avant les années 1970-1980, cependant, aucun gouvernement ne s'est jamais vraiment penché sur la question. »[2]

Comme tout exercice typologique, cette lecture définit des polarités ou des tendances, mais n'exclut pas des formes d'action mixtes. D'ailleurs, dans les politiques publiques françaises contemporaines, ces trois modèles coexistent. Ils ont inspiré des actions différentes qui se juxtaposent, s'articulent parfois, se contredisent souvent sans que cela ne soit réellement pensé. Ce tableau montre que ces logiques sont d'ordre différent et se contredisent entre elles. Leur articulation n'est donc pas évidente.

Modèles d'action politique en faveur de l'égalité	**Le modèle républicain d'intégration**	**Le modèle de la lutte contre les discriminations**	**Le modèle de la « discrimination positive à la française »**
Conception de l'égalité	Égalité formelle	Égalité effective de traitement	Égalité des chances
Explication de la source des inégalités	L'inégalité résulte d'un manque d'intégration culturelle générant une inégalité d'accès aux ressources et opportunités	L'inégalité résulte de discriminations, découlant de pratiques illégitimes de traitements inégalitaires contraires à la loi	L'inégalité résulte du racisme et de discrimina-tions, générant comme un « handicap » de certains groupes à compenser
Notions associées	Insertion, lutte contre l'exclusion, lutte contre l'illettrisme, lutte contre le racisme, actions interculturelles, accès à la citoyenneté	Anti-discrimination, égalité de traitement, égalité des droits	Diversité, égalité des chances, action positive, discrimination positive, intégration préférentielle, égalité positive

[1] Source : NOËL O., « Entre le modèle républicain de l'intégration et le modèle libéral de promotion de la diversité : la lutte contre les discriminations ethniques et raciales n'aura t'elle été qu'une parenthèse dans la politique publique en France ? », Intervention au colloque CASADIS, CGT, Montreuil, le 8 novembre 2006.
[2] NOIRIEL G., « petite histoire de l'intégration à la française », in *Manière de voir*, éd. Le Monde diplomatique, mars-avril 2002, pp.30-34.

Chronologie de la politique publique	Elle émerge en **1991** avec le Haut conseil à l'intégration. Elle est remise officiellement en question lors de la reconnaissance par l'Etat, en 1998, des discriminations existantes.	Elle est initiée en France à partir de la ratification du Traité d'Amsterdam en **1997**, et officialisée en 1998 par Martine Aubry. Elle se traduit entre autres par la loi du 16 novembre 2001.	Modèle qui émerge en France **entre 2002**[3] **et 2004** sous l'impulsion de l'Institut Montaigne (proche du MEDEF) et qui trouve un prolongement en 2006 par le vote de la Loi sur l'égalité des chances
Travaux fondateurs	Rapports du HCI et travaux de recherche sur l'intégration significatifs de la fin des années 80 et du début des années 90	URMIS, CADIS, INED ISCRA, GELD Travaux sur les discriminations dans le travail, le logement	Rapports de Yazid Sabeg et Laurence Méhaignerie ; de Laurent Blivet ; de Claude Bébéar ou encore de Dominique Versini
Institutions publiques de référence	HCI ; FAS	GELD ; direction juridique de la HALDE ; FASILD	Ministère à la promotion de l'égalité des chances ; direction « égalité » de la HALDE ; ANCSEC
Publics visés et représentations	Des personnes immigrées ou issues de l'immigration qui présentent des handicaps sociaux, culturels et économiques pour s'intégrer	Des acteurs de l'intégration qui ne respectent pas ou ne parviennent plus à faire respecter le principe d'égalité de traitement	Des « minorités visibles » qu'il faut faire accéder à l'élite et des « minorités vulnérables » qui sont « handicapées par leur capital social et culturel »
Sens de l'action	Actions visant l'acquisition par le public des codes sociaux et culturels (langue, habillement, comportements…)	Actions visant la conformation des pratiques de tous les acteurs aux normes légales anti-discriminatoires	Actions visant une correction de la représentation des groupes défavorisés définis par les critères de discrimination
Exemples d'actions typiques	Action visant à favoriser la « citoyenneté » ou l'insertion des immigrés et de leurs enfants	Formation des intermédiaires de l'emploi, programme Equal tels qu'ESPERE ; Plan d'égalité de traitement (FACE)	Signature de la « Charte de la diversité » ; nomination d'un « Préfet musulman » ou de journalistes « de couleur » ; promotion à l'entrée dans les grandes écoles
Caractérisation du modèle	Idéal	Idéal/pragmatique	Pragmatique
Avantages du modèle	Son caractère idéal	Combinaison possible d'un idéal égalitaire avec une mise en oeuvre effective d'un processus de diversification ethnique	Fort potentiel de communication Réalisation possible à court ou moyen terme
Inconvénients du modèle	Absence de réalisation et de concrétisation dans la société française Stigmatisation et maintien d'un tabou sur l'ethnicité	Complexité et ampleur de la tâche à réaliser Faible potentiel de communication	Abandon de l'idéal égalitaire et ethnicisation accrue de la société Risque de stigmatisation des groupes bénéficiaires
Portage politique	Porté à Droite et à Gauche Utilisé en résistance face l'émergence des deux autres modèles souvent confondus	Très peu porté politiquement à droite comme à gauche La question reste dans le domaine d'institutions spécialisées et d'experts en charge d'animer notamment les projets européens	Très fortement porté par une partie de la droite, influencée par les thèses néolibérales

[3] DHUME F., SAGNARD-HADDAOUI N., *Les discriminations raciales à l'emploi. Une synthèse problématique des travaux*, ISCRA, Neuviller, avril 2006.